L’action de la Fédération dans le domaine culturel

L’action de la Fédération dans le domaine culturel se décline en plusieurs axes :

- organisation et animation des échanges, capitalisation des expériences au sein d’un réseau de techniciens « Culture » des Parcs
- organisation d’un séminaire annuel des groupes éducation & culture des parcs
- organisation d’une rencontre nationale "Culture"
- coordination de la réflexion sur une note d’orientation sur la politique culturelle des Parcs
- suivi et mise en œuvre de la convention avec le Ministère de la culture et de la communication
- communication nationale sur l’action culturelle des Parcs (via des publications, contributions, etc.)

Ses objectifs sont les suivants :

- Soutenir la culture vivante comme facteur de lien social et d’intégration sur les territoires
- Favoriser les approches anthropologiques
- Soutenir les inventaires & la valorisation du patrimoine culturel immatériel en lien avec les ethno-pôles et les universités
- Soutenir l’éducation artistique, et les parcours éducatifs en milieu rural (lien avec les lycées agricoles)
- Favoriser la création contemporaine en milieu rural (spectacle vivant, circuits itinérants, résidences d’artistes …)
- Animer le réseau culture des parcs